



Compte rendu de la session d'été 2014

Le Conseil fédéral et le Parlement veulent des solutions pour les programmes de l'UE

Le Conseil fédéral et le Parlement tirent à la même corde lorsqu'il s'agit de trouver rapidement des solutions à la suspension des négociations sur la participation de la Suisse aux programmes de formation et de recherche de l'Union européenne (UE). Par le biais d'une motion, le Conseil national et le Conseil des Etats demandent au gouvernement de continuer à chercher à obtenir la pleine association de la Suisse à Erasmus+ et Horizon 2020. Dans l'intervalle, le Conseil fédéral est prié de mettre en œuvre des solutions transitoires pour les étudiants et les chercheurs. Le Parlement affiche sa volonté de trouver une solution au blocage.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

Décisions du Parlement

L'harmonisation matérielle des bourses reste controversée

L'initiative sur les bourses ([13.058](#)) de l'Union des étudiantes et étudiants de Suisse (UNES) va trop loin. Les deux chambres sont d'accord pour la refuser. Elles sont en revanche divisées sur le contenu à donner au contre-projet indirect. Celui-ci prend la forme d'une révision de la loi sur les contributions à la formation et vise à soutenir les efforts d'harmonisation des cantons. Ainsi, à l'avenir, seuls les cantons qui observent les conditions formelles du concordat intercantonal sur les bourses recevront des subsides de la Confédération pour ces bourses. Les deux chambres sont unanimes sur ce point.

Le Conseil national entend toutefois obtenir une harmonisation matérielle en fixant un montant d'allocation complète minimal pour les bourses. C'est aller trop loin pour les membres du Conseil des Etats: par 23 voix contre 16 et 1 abstention, ils se sont prononcés contre cette proposition. Pendant la session d'été, la Chambre du peuple n'a toutefois pas infléchi sa position et a maintenu sa revendication. Les représentants des cantons devront donc à nouveau aborder ce sujet lors de la session d'automne. A cette fin, le délai de traitement pour l'initiative sur les bourses a été prolongé jusqu'au 20 juillet 2015.

La proposition du Conseil national de changer le mode de répartition des subventions fédérales est par contre réglée: en mars, une majorité de la Chambre basse se prononçait encore en faveur d'une répartition basée sur les bourses effectivement versées, plutôt que sur la population résidente. Le Conseil des Etats a refusé de justesse ce changement de système, par 21 voix contre 20. Les sénateurs se sont en outre opposés à ce que la loi sur les contributions à la formation soit élargie à la formation professionnelle supérieure; les représentants du peuple ont cédé et suivi les Etats. Par ailleurs, par 18 voix contre 14 et 1 abstention, la Chambre haute a rejeté une motion ([14.3006](#)) demandant une participation financière plus élevée de la Confédération pour les bourses cantonales. L'intervention est ainsi liquidée.

Procès-verbal du Conseil des Etats du [5 juin 2014](#)

Procès-verbal du Conseil national du [12 juin 2014](#)

Programmes de l'UE: soutien aux étudiants et aux chercheurs

Le Conseil national et le Conseil des Etats ont donné un signal fort: après la suspension des négociations sur la participation de la Suisse aux programmes européens de recherche et de formation, ils réclament des solutions de la part du Conseil fédéral. Les deux chambres ont nettement accepté la motion de commission «Erasmus+ et Horizon 2020. Eclaircir la situation des étudiants, des chercheurs, des hautes écoles et des entreprises» ([14.3291](#)). Le Conseil fédéral soutient lui aussi cette intervention.

La motion demande au Conseil fédéral de s'engager de toutes ses forces pour que la Suisse puisse être associée au plus vite à Erasmus+ et Horizon 2020. En parallèle, le gouvernement est prié de mettre en œuvre des solutions transitoires en utilisant les contributions prévues pour les programmes, afin d'atténuer les conséquences négatives de la non-participation de la Suisse pour les étudiants et les chercheurs. Le Conseil fédéral est aussi chargé d'étudier les possibilités de financements complémentaires.

Le Conseil national et le Conseil des Etats transmettent également au Conseil fédéral une motion de commission réclamant des mesures pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée après l'acceptation de l'initiative «contre l'immigration de masse» ([14.3009](#)). Le gouvernement est notamment chargé de prendre en compte les intérêts de la société dans le cadre de sa politique des hautes écoles.

Procès-verbal du Conseil national du [12 juin 2014](#) (Erasmus+ et Horizon 2020)

Procès-verbal du Conseil des Etats du [16 juin 2014](#) (Erasmus+ et Horizon 2020)

Procès-verbal du Conseil national du [12 juin 2014](#) (main-d'œuvre qualifiée)

Procès-verbal du Conseil des Etats du [16 juin 2014](#) (main-d'œuvre qualifiée)

Formation continue: responsabiliser les employeurs

Les chambres fédérales ont éliminé, durant la session d'été, les dernières divergences liées à la loi sur la formation continue (LFCo) ([13.038](#)). Les débats ont notamment porté sur la responsabilité des employeurs vis-à-vis de leurs employés en matière de formation continue. Le Conseil des Etats a maintenu son point de vue selon lequel les employeurs doivent favoriser la formation continue de leurs collaborateurs. Au cours de la deuxième semaine de session, le Conseil national a fini par infléchir sa position.

Les deux chambres étaient en outre divisées sur la façon de formuler les conditions de concurrence qui doivent prévaloir pour les offres en formation continue. La Chambre haute a proposé un compromis qui obligeait les prestataires de formation continue publics et privés à offrir leurs cursus à des prix couvrant les frais. Les membres de la Chambre du peuple se sont finalement aussi ralliés à cette formulation. Avec la mise sous toit de la LFCo, la Confédération dispose désormais d'une loi-cadre souple pour mettre en œuvre l'article sur la formation intégré à la Constitution en 2006.

Procès-verbal du Conseil des Etats du [5 juin 2014](#)

Procès-verbal du Conseil national du [12 juin 2014](#)

Le Conseil national réclame un cadre moins restrictif pour le diagnostic préimplantatoire

A la suite du Conseil des Etats, le Conseil national s'est lui aussi prononcé en faveur de l'autorisation du diagnostic préimplantatoire (DPI) ([13.051](#)). Il demande toutefois un cadre moins restrictif que les Etats en ce qui concerne l'analyse d'embryons produits in vitro. Ainsi, le DPI ne doit pas être limité aux couples qui connaissent un risque particulièrement élevé de transmettre une maladie héréditaire. D'autre part, le Conseil national a refusé par 117 voix contre 20 et 3 abstentions de limiter le nombre d'embryons susceptibles d'être développés en dehors de l'utérus. Le Conseil fédéral et le Conseil des Etats avaient auparavant maintenu leur volonté de fixer une limite chiffrée.

La majorité du Conseil national s'est en outre prononcée en faveur du dépistage des aneuploïdies, qui permet de déceler chez un embryon des anomalies chromosomiques. Ce dépistage permettrait par exemple d'isoler les embryons porteurs de handicaps. Le plénum a par contre refusé, par 108 voix contre 79 et 4 abstentions, d'autoriser ce qu'on appelle les «bébés-médicaments». Il s'agit de choisir des embryons sur la base de leur matériel génétique pour pouvoir aider par la suite un frère ou une sœur malade grâce à des dons de cellules. Le Conseil des Etats traitera à nouveau cet objet en automne.

Procès-verbal du Conseil national du [3 juin 2014](#)

Les parlementaires ont également...

... refusé au Conseil des Etats la motion pour des taxes d'études équitables dans les EPF ([13.4008](#)), présentée par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N). L'intervention devait permettre aux écoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich de prélever des taxes différentes pour les étudiants dont les parents ne paient pas d'impôts en Suisse. Le Conseil fédéral entend proposer une solution dans le cadre du message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de la formation pour les années 2017 à 2020.

... approuvé au Conseil national et au Conseil des Etats le supplément I au budget de la Confédération 2014 ([14.007](#)), à hauteur de 131 millions de francs. Cette mesure contient aussi des moyens supplémentaires pour des investissements en faveur des hautes écoles spécialisées d'un montant de 50 millions de francs.

... déclaré valable au Conseil national l'initiative populaire Ecopop «Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles» ([13.086](#)). La Chambre du peuple rejette toutefois clairement l'initiative, comme le Conseil des Etats.

... approuvé unanimement au Conseil des Etats le rapport de prestations du Conseil des EPF ([13.081](#)) pour la période 2008 à 2012.

[{Top}](#)

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Erasmus plus. Se limiter aux échanges d'étudiants

Interpellation [14.3069](#) du conseiller national Lukas Reimann (UDC). Déposée le 12 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 21 mai 2014.

Politique suisse en matière de recherche et de formation. Diversifier la coopération avec l'étranger

Interpellation [14.3083](#) du conseiller national Felix Müri (UDC). Déposée le 12 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 14 mai 2014.

Eviter que la Suisse ne perde sa place en tant que pôle de la formation et de la recherche

Motion [14.3103](#) du groupe PS. Déposée le 17 mars 2014. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 21 mai 2014.

Secteur de la santé. Pénurie de personnel spécialisé due à des raisons internes

Interpellation [14.3112](#) du conseiller national Jürg Stahl (UDC). Déposée le 18 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 14 mai 2014.

Erasmus. Beaucoup d'argent pour peu de participants

Interpellation [14.3115](#) du conseiller national Lorenzo Quadri (Lega). Déposée le 18 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 14 mai 2014.

Initiative «contre l'immigration de masse». Accentuation du manque de personnel qualifié dans les domaines MINT

Interpellation [14.3118](#) de la conseillère nationale Barbara Schmid-Federer (PDC). Déposée le 19 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 14 mai 2014.

Admettre les titulaires d'une maturité gymnasiale aux études dans les hautes écoles spécialisées

Interpellation [14.3150](#) du conseiller aux Etats Ivo Bischofberger (PDC). Déposée le 19 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 14 mai 2014.

Qu'en est-il de l'attractivité des EPF de Lausanne et Zurich pour les étudiants étrangers?

Interpellation [14.3160](#) du conseiller national Jean-Paul Gschwind (PDC). Déposée le 20 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 14 mai 2014.

Mesures d'incitation visant à diminuer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la santé

Motion [14.3162](#) de la conseillère nationale Barbara Schmid-Federer (PDC). Déposée le 20 mars 2014. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 21 mai 2014.

Quid du programme Magellan mobilité?

Interpellation [14.3198](#) du conseiller national Laurent Favre (PLR). Déposée le 20 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 14 mai 2014.

Mise en œuvre de la loi relative à la recherche sur l'être humain

Question [14.1013](#) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC). Déposée le 20 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 28 mai 2014.

Le parc suisse d'innovation, le fondement de l'économie suisse et les hautes écoles spécialisées

Interpellation [14.3206](#) du conseiller aux Etats Hans Stöckli (PS). Déposée le 20 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 14 mai 2014.

Avenir de la recherche et de la technologie biomédicales

Interpellation [14.3244](#) de la conseillère nationale Bea Heim (PS). Déposée le 21 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 28 mai 2014.

La Suisse doit former davantage de médecins. Qu'en est-il?

Interpellation [14.3245](#) de la conseillère nationale Bea Heim (PS). Déposée le 21 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 21 mai 2014.

Ne pas pénaliser deux fois les étudiants et les chercheurs

Interpellation [14.3275](#) du conseiller national Jacques-André Maire (PS). Déposée le 21 mars 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 21 mai 2014.

[{Top}](#)

Nouveaux objets déposés

Centre international de compétences dans la finance et la banque

Postulat [14.3427](#) du conseiller national Hans-Peter Portmann (PLR). Déposé le 11 juin 2014.

Troisième cycle de Bologne dans les HES. Contribution à la relève et à l'innovation

Question [14.1037](#) du conseiller national Christian Wasserfallen (PLR). Déposée le 13 juin 2014.

Usage irrégulier à la Faculté de médecine de l'Université de Zurich de résultats de recherche dans le cadre de publications concernant des projets soutenus par le Fonds national suisse

Interpellation [14.3457](#) du conseiller national Oskar Freysinger (UDC). Déposée le 17 juin 2014.

Traité de Lisbonne. La décision du Tribunal fédéral a-t-elle des conséquences sur l'autonomie des hautes écoles?

Interpellation [14.3466](#) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC). Déposée le 18 juin 2014.

Encourager efficacement la recherche sur la provenance

Motion [14.3497](#) du conseiller national Alexander Tschäppät (PS). Déposée le 19 juin 2014.

Accès à une université suisse après la décision du Tribunal fédéral

Interpellation [14.3548](#) du conseiller national Christophe Darbellay (PDC). Déposée le 19 juin 2014.

**Allègement du fardeau de la preuve pour les patients lors d'expériences.
Article 19 de la loi sur la recherche sur l'être humain**

Motion [14.3559](#) de la conseillère nationale Margrit Kessler (PVL). Déposée le 19 juin 2014.

Sponsoring privé aux EPF: il est temps d'agir!

Interpellation [14.3565](#) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 19 juin 2014.

Limiter la part des fonds privés dans le budget des EPF

Motion [14.3566](#) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 19 juin 2014.

**Transparence dans le financement privé de la formation et de la recherche
au sein des EPF**

Motion [14.3567](#) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 19 juin 2014.

**Sauvegarde de la liberté de la science et de la recherche dans les
institutions universitaires récipiendaires de fonds du FNS face à un
nouveau cas**

Interpellation [14.3580](#) du conseiller aux Etats Luc Recordon (Verts). Déposée le 19 juin 2014.

**Ne pas désavantager les PME suisses dans le programme de recherche
européen Horizon 2020**

Interpellation [14.3600](#) du conseiller national Roland Fischer (PLV). Déposée le 20 juin 2014.

**Transparence dans les fonds de tiers pour la recherche et l'enseignement
dans les EPF, les universités et les HES**

Postulat [14.3620](#) de la conseillère nationale Aline Trede (Verts). Déposé le 20 juin 2014.

**Divulgateion et contrôle obligatoires des occupations secondaires et des
implications financières de responsables des EPF dans des entreprises**

Motion [14.3621](#) de la conseillère nationale Maya Graf (Verts). Déposée le 20 juin 2014.

Contact

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Bern
Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

++++
Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître
le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le
dialogue entre politique et science.

++++

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

24 juin 2014

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse info@sengerinteractive.ch

Ici vous pouvez >> [modifier vos coordonnées](#)

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? >> [effacer votre adresse](#)